signala par son ardeur ultraroyaliste, poursuivit avec un zèle fanatique la condamnation du maréchal Ney, appuya le ministère Villèle, et n'en prêta pas moins serment à Louis-Philippe après la révolution de Juillet. Toutefois, il prit part aux intrigues de la duchesse de Berry, et fut même un moment emprisonné, puis élargi faute de preuves. Après l'abolition de l'hérédité de la pairie, il donna sa démission, fut nommé député par la ville de Toulouse (1834 et 1837), et resta jusqu'à sa mort l'un des orateurs du parti légitimiste. Celui de ses discours qui produisit la plus grande sensation fut prononcé, au commencement de 1837, contre l'alliance anglaise et contre M. Thiers.

FITZ-PATRICK, noble et ancienne famille irlandaise, qui brilla d'un grand éclat durant plusieurs siècles, et qui descendait d'Heremon, fils de Milesius, roi d'Espagne. Mac Giolla Phadring, en anglais *Fitz-Patrick*, prince de Uper Ossory, figure parmi les plus vaillants adversaires des Normands, au XIIe siècle ; mais, avant cette époque, on trouve déjà les noms des chefs de cette famille cités comme ceux de vaillants guerriers. En 1014, Fitz-Patrick d'Ossory combattit avec succès Donchad O'Brien, roi de Munster, qui venait de battre les Danois à la bataille de Clontarf, événement qui a inspiré à Moore quelques-uns de ses plus beaux vers. En 1522, à ce que rapporte Cox, Fitz-Patrick, alors chef de cette famille, envoya un messager à Henri VIII pour se plaindre du lord député Ormond. *Domine rex*, dit l'envoyé, en s'adressant au roi, *Dominus meus Gilla Patricius me misit ad te, et jussit dicere quod si non vis castigare Petrum Rufum, ipse faciet bellum contra te.* « Seigneur roi, mon maître Gilla Patrick m'envoie vers toi avec ordre de te dire que si tu ne veux pas châtier Pierre Le Rouge, lui-même te déclarera la guerre. » Si le latin de l'envoyé n'était pas élégant, en revanche il ne manquait pas de hardiesse. Barnabé Fitz-Patrick, premier lord Ossory, fit sa soumission au roi après la défaite de Fitz-Gerald, et le 14 juin 1541, il fut créé baron d'Irlande.

FITZ-PATRICK (Barnabé), second lord du nom, compagnon favori du roi Edouard VI, mort le 11 septembre 1581. Il fut un objet d'envie pour ses contemporains et jouit d'une grande célébrité. « Sa Majesté, dit le vieux John Lodge, n'*aimait* guère que lui, ce qui, du reste, est suffisamment prouvé par la correspondance échangée entre le jeune roi et son favori, lorsque ce dernier servait en France comme volontaire. Le lord député Sidney, dans son rapport sur l'état de l'Irlande, daté du 16 décembre 1575, mentionne d'une façon très-flatteuse Fitz-Patrick en ces termes : « Upper Ossory est aussi bien gouverné que défendu par la valeur et la sagesse de ce baron. » Immédiatement après, l'on voit Sidney installant Fitz-Patrick gouverneur des comtés du roi et de la reine, ainsi que de plusieurs comtés irlandais. Ces vastes districts ont été longtemps troublés par les puissants chefs autochthones, O'More et O'Connor; mais Fitz-Patrick leur fit éprouver un échec décisif, qui fut annoncé officiellement, en 1576, au conseil d'Angleterre par le lord député ; en même temps celui-ci donna les plus grands éloges à l'activité, à l'adresse et à l'énergie de Fitz-Patrick. Rory Oge O'More, dont les mouvements insurrectionnels étaient depuis longtemps paralysés grâce à la surveillance de lord Ossory, ayant incendié, en 1578, Naas, Leighlinbridge et une partie de Carlow, le chef rebelle envoya un espion bien stylé à son redoutable adversaire, pour lui donner, soi-disant, de secrètes informations sur les repaires où O'More trouvait asile. L'espion lui indiqua l'endroit précis d'une forêt où il pourrait surprendre, non-seulement Rory O'More, mais encore la plupart de ses compagnons. Fitz-Patrick, ajoutant foi à ce rapport, se rendit dans la forêt à l'heure indiquée, accompagné de forces suffisantes, et précédé d'une trentaine d'éclaireurs. O'More, qui les guettait, avait également autour de lui une trentaine de compagnons résolus, avec lesquels il les attendait de pied ferme dans son embuscade. Mais, malgré la surprise, cette tactique fut déroutée par l'impétuosité des soldats de lord Ossory, qui se ruèrent sur les insurgés et les mirent en déroute ; O'More fut tué dans la mêlée. Cependant, lorsque les 1,000 marcs d'argent proposés pour la tête de O'More furent offerts à lord Ossory, il les refusa et n'accepta que 100 marcs pour récompenser ses hommes.

En 1579, lord Ossory entra dans Munster à la poursuite de Maurice Fitz-James et d'un corps d'armée espagnol. En récompense de ces derniers services, il reçut une pension de la couronne.

FITZ-PATRICK (Bryan), sixième lord Ossory. Il vint occuper son siége à la Chambre des lords le 16 mars 1639, et aida puissamment à la répression de plusieurs insurrections, à la tête des Irlandais d'Ossory. Son hésitation dans la conduite des siéges de Borras et de Ballinakill le fit accuser de haute trahison, ainsi que son frère Edouard ; mais, après la restauration, il reprit son siége à la chambre des lords.

FITZ-PATRICK (Richard), lord Gowran, fils de John Fitz-Patrick Ossory, mort le 9 juin 1727. Il fut nommé, en 1687, commandant d'un vaisseau de guerre, et il eut souvent l'occasion de signaler sa bravoure dans des combats contre la marine française. Fitz-Patrick défit complétement, et d'une manière définitive, les corsaires qui infestaient la mer d'Allemagne, au grand détriment du commerce de la Grande-Bretagne. En 1690, il attaqua une frégate française de 36 canons, qu'il captura après un combat de quatre heures, durant lequel il ne perdit que 4 hommes, tandis que les Français en perdirent 40 ; il leur fit 250 prisonniers. L'année suivante, il jeta à la côte deux autres frégates françaises, et contribua à la capture de 14 vaisseaux marchands transportant de riches chargements. Fitz-Patrick servit ensuite sous les ordres de sir Cloudesley Shovel, qui l'envoya, à la tête de plusieurs vaisseaux, attaquer le Grovais, d'où il ramena 13,000 têtes de bétail et des chevaux, sans compter un certain nombre de navires capturés. Lors de l'avénement de George Ier, Fitz-Patrick fut élevé à la pairie. Son fils aîné, Edward Fitz-Patrick, mort le 10 novembre 1696, devint un brillant officier supérieur lors de la révolution, fut nommé brigadier général, et embrassa avec ardeur le parti de Guillaume, qui, en considération de ses services et de son dévouement, le combla de bienfaits.

FITZ-RALPH (Richard), prélat anglais. V. Richard.

FITZ-ROY (Robert), contre-amiral et astronome anglais, fils du général lord Charles Fitz-Roy et de la fille du premier marquis de Londonderry, né en juin 1805, mort en 1865. Il entra dans la marine en 1819, entreprit, en 1828, avec le capitaine King, l'exploration hydrographique de la partie australe de l'Amérique, puis parcourut, de 1831 à 1836, les contrées magellaniques. De 1841 à 1843, Fitz-Roy siégea au Parlement pour le comté de Durham, et accepta ensuite les fonctions de gouverneur de la Nouvelle-Zélande. Il conserva cet emploi jusqu'en 1846, époque à laquelle il fut remplacé par sir George Grey. En 1855, il devint président du département météorologique du Comité de commerce (*Board of trade*), et fut promu contre-amiral en 1857. Dans les dernières années de sa vie, sa santé se trouva très-gravement compromise par suite de son application aux grands travaux qui ont illustré son nom, et les médecins lui conseillèrent le repos le plus absolu. Mais il n'était pas homme à écouter ces conseils de la prudence, et son opiniâtreté au travail finit par l'épuiser complétement, au moral comme au physique. Les derniers événements survenus en Amérique, la prise de Richmond, les malheurs des confédérés, auxquels il était profondément sympathique, eurent raison de cette haute intelligence, et, le 30 avril 1865, il mit fin à ses jours en se coupant la gorge avec un rasoir. L'amiral Fitz-Roy a fait pour l'atmosphère ce que le lieutenant Maury, de la marine des Etats-Unis, a fait pour l'océan : il en a approfondi tous les mystères, et ses pronostics des temps rendent aux marins les plus grands services. Ainsi qu'il arrive à la plupart des chercheurs, ses théories ont, tout d'abord, été traitées d'utopies ; mais l'expérience a fait justice de ces préventions et a converti en fervents disciples les contradicteurs les plus acharnés. L'amiral Fitz-Roy était membre des Sociétés anglaises de géographie, d'astronomie, d'ethnologie et de météorologie, et, en même temps, membre correspondant de l'Institut de France. Outre ses travaux astronomiques et un *Traité de météorologie* (1861, in-8°), on lui doit la *Narration d'un voyage de découvertes accompli de* 1826 *à* 1836 (Londres, 1839, 2 vol. in-8°). Cet ouvrage, fort intéressant, a été composé sous sa direction, mais il n'en a écrit que le second volume ; le premier est dû à la plume du capitaine King.

FITZROY-SOMERSET (James-Henry), général anglais. V. Raglan (baron).

FITZ-ROYA s. m. (fit-zroi-ia — de *Fitz-Roy*, navigateur anglais). Bot. Genre d'arbres, de la famille des conifères, tribu des cupressinées, dont l'espèce type habite la Patagonie.

FITZ-STEPHEN (William), moine et écrivain anglais, né à Londres, mort en 1191. Il gagna la confiance de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, qui le chargea de divers emplois. Après avoir été témoin du meurtre de Becket, il écrivit sa vie sous le titre de *Vita sancti Thomæ, archiepiscopi et martyris*. Cet ouvrage estimé a été publié dans le recueil intitulé : *Historiæ anglicanæ scriptores varii* (Londres, 1723, in-fol.). On y trouve une très-curieuse description de Londres et des mœurs de ses habitants ; c'est la plus ancienne description de cette ville que l'on connaisse.

FITZ-WILLIAM (William Wentworth, comte de), homme d'Etat anglais, né le 30 mars 1748, mort le 8 février 1833. Il entra à la Chambre des lords en 1769, siégea parmi les whigs, fit partie de l'opposition contre le ministère North, lors de la guerre de l'indépendance américaine, et, quoique ami particulier de Fox, il l'abandonna lorsqu'il l'entendit faire l'éloge des principes de la Révolution française. En 1794, lors de la formation du ministère Portland, il devint président du conseil privé, et fut nommé, l'année suivante, lord lieutenant d'Irlande. Ce pays était alors en proie à une grande agitation, et une association formidable s'y était formée pour établir une république indépendante. Fitz-William, comprenant le danger, s'efforça de faire aimer aux Irlandais la domination britannique en usant de douceur ; il crut qu'il était aussi nécessaire qu'équitable de leur reconnaître les mêmes droits civils qu'aux Anglais, et appuya un bill présenté en faveur de l'émancipation des catholiques. Ces sages idées ne furent point approuvées par le gouvernement britannique, qui, au lieu de prendre les grandes mesures nécessitées par les circonstances, prescrivit plus de sévérité à Fitz-William. Mais, loin d'obéir, cet homme d'Etat fit entendre ces paroles, qui montrent sa modération et son humanité : « Qu'on ne compte pas sur moi pour allumer un incendie qu'on n'étouffera que par les armes et dans le sang. » A cette déclaration, le cabinet répondit en lui donnant immédiatement pour successeur lord Camden. De retour en Angleterre, Fitz-William ne fit nulle opposition au ministère qui l'avait destitué, excepté lorsqu'il annonçait quelque velléité de traiter avec la France. Après la mort de Pitt, en 1806, il fut pendant quelque temps président du conseil privé. Mais ses opinions libérales portaient ombrage au gouvernement ; et, malgré ses capacités bien reconnues, il resta éloigné des affaires pendant la plus grande partie de sa carrière. Possesseur d'une fortune immense, le comte Fitz-William aimait la représentation et le faste, et il fut le plus magnifique chasseur de l'Angleterre. Une portion de ses propriétés était située en Irlande. Les dons qu'il faisait aux particuliers et aux communes, la libéralité avec laquelle il dépensait sur place ses revenus l'avaient rendu très-populaire et très-cher aux Irlandais.

FITZ-WILLIAM (Charles-William Wentworth, comte de), homme d'Etat anglais, fils du précédent, né en 1786, mort en 1857. Il porta, du vivant de son père, le nom de **lord Milton**, entra, à vingt et un ans, dans la Chambre des communes, et s'y fit bientôt une grande réputation comme orateur. En 1809, il prit une part active à l'instruction judiciaire dirigée contre le duc d'York, et à la suite de laquelle ce dernier dut quitter le commandement en chef de l'armée. Lorsque le duc eut été rappelé, en 1811, à ces fonctions, lord Milton proposa un vote de blâme, qui fut rejeté. Dans la suite, il eut à soutenir les luttes électorales les plus vives pour conserver son siége au Parlement comme représentant du Yorkshire, et dépensa même, dans une seule de ces luttes, une somme de 50,000 livres sterling (1,250,000 fr.). En 1829, il défendit le bill de l'émancipation catholique, fut élu, en 1831, au Parlement par le bourg de Northampton, et contribua au triomphe du bill de réforme. Il entra dans la chambre haute à la mort de son père, et vota, en 1846, pour l'abolition de la loi sur les céréales, mais en déclarant qu'il n'approuvait pas cette mesure dans toute son étendue. Quoiqu'il appartînt au parti whig, il refusa constamment d'entrer dans le ministère, et se prononça, en plusieurs occasions, contre la politique de lord Palmerston. Ami des lettres et des sciences, il eut une part active à la fondation de l'université de Londres et de l'Association britannique, et il édita, avec sir Richard Burke, les œuvres et la correspondance d'Edmond Burke (Londres, 1826-1844, 20 vol.). — Son fils, William-Thomas-Spencer *Wentworth*, comte Fitz-William, né en 1815, est chevalier de l'ordre de la Jarretière et lord-lieutenant du West-Riding, dans le Yorkshire.

FIUMARA, petite rivière d'Autriche, dans la Croatie, prend sa source au versant occidental des Alpes Juliennes, coule du N.-O. au S.-E. et se jette dans l'Adriatique, au golfe Quarnero, tout près de la ville de Fiume, après un cours de 68 kilom.

FIUME, en latin *Fanum Sancti Viti ad flumen*, ville d'Autriche (Croatie) chef-lieu du comitat de son nom, à 57 kilom. S.-E. de Trieste ; 15,000 hab. Cette ville est située dans une étroite vallée, à l'embouchure de la Fiumara dans le golfe de Quarnero. Lorsqu'on y arrive par la route de Louis, qui la fait communiquer avec Carlstadt, sur la Kulpa, dans l'intérieur de la Croatie, on a sous les yeux un paysage du caractère le plus sauvage. La voie traverse le défilé appelé *Porta Hungarica*, sur le côté gauche duquel elle a été taillée en plein roc vif, à une telle hauteur que le bruit des eaux de la Fiumara, qui grondent sourdement au fond de l'abîme, ne parvient pas aux oreilles du voyageur. L'aspect de la ville, dominée par le château de Tersat, et les îles verdoyantes de l'Adriatique, que l'on découvre dans le lointain à l'horizon, lorsqu'on a franchi le défilé, forment le plus riant contraste avec l'horreur des sites sauvages que l'on vient de traverser. Fiume se compose de deux parties, la vieille et la nouvelle ville. Celle-ci est située près de la mer et présente l'aspect le plus riant. Elle a des rues larges, belles et bien pavées, et renferme plusieurs beaux édifices, entre autres les marchés à la viande, au poisson et au pain, ainsi que le casino, édifice d'imposantes proportions. L'antique château de Tersat est situé sur une éminence voisine, derrière la ville moderne ; la vieille ville s'élève sur un rocher escarpé. Cette dernière est sombre, sale, avec des rues étroites et une population appartenant presque toute entière à la basse classe. C'est là cependant que se trouvent les édifices les plus remarquables de la ville, entre autres la belle cathédrale de Saint-Veit, construite sur le plan de l'église Santa-Maria del Salute, à Venise, et une colonne qui marque l'endroit où, d'après la tradition de Notre-Dame-de-Lorette, la maison de la sainte Vierge se serait arrêtée en venant de Nazareth. Les autres édifices de la ville sont : l'hôtel du gouvernement, le lazaret, le couvent des bénédictines et l'hôpital. Fiume possède un gymnase, un institut des Cadets et une école de marine. L'industrie y est des plus actives. Il y existe une manufacture de tabac, un grand moulin à vapeur qui peut moudre par jour 300 hect. de blé et qui appartient à une compagnie d'actionnaires, une fabrique de fleur de farine, qui en produit 20 quintaux par jour, des fabriques de cire, de produits chimiques, des manufactures de toile à voiles, de papier, etc. Dans ses environs, il se trouve deux immenses moulins à eau : le *Stabilimento commerciale di farine* de Zakayl et le moulin de Podbadaja, qui sont renommés pour l'excellence de leurs produits, et qui expédient leurs farines à Alexandrie et jusqu'au Brésil. Fiume possède un mouvement commercial remarquable : son port, qui n'a pas cessé d'être port franc depuis 1722, en fait la ville maritime la plus importante de la monarchie autrichienne ; car c'est par son intermédiaire que les pays de l'intérieur sont mis en relations commerciales avec l'univers entier. En 1863, il y est entré 6,614 bâtiments ayant ensemble un tonnage de 124,940 tonnes, et il en est sorti 6,684, d'un tonnage de 132,912 tonnes. ‖ Le comitat de Fiume faisait jadis partie de la Hongrie et portait le nom de *Litorale*, à cause de sa position sur la côte de l'Adriatique. Il a été réuni à la Croatie en 1849 et compte une superficie de 1,374 kilom. car. ; sa population est 87,992 hab.

FIUME-DI-NISI, ville d'Italie, dans la Sicile, prov. et à 24 kilom. S.-O. de Messine, près de la mer ; 2,100 hab. Exploitation de mines d'argent.

FIUMEFREDDO, ville d'Italie, dans la Calabre Citérieure, district et à 14 kilom. S. de Paola, près de la mer Tyrrhénienne ; 5,445 hab.

FIUMICINO, village des Etats de l'Eglise, à 25 kilom. S.-O. de Rome, à l'embouchure du bras septentrional du Tibre ; petit port de pêche. Rendez-vous de la fashion romaine. Chasse abondante.

FIUMORBO, petite rivière de France, dans l'île de Corse, descend du versant oriental du Monte-Rotondo, coule de l'O. à l'E., passe près de Prunelli et se jette dans la Méditerranée après un cours de 45 kilom.

FIURELLI (Tiberio), dit **Scaramouche**. V. Scaramouche.

FIVES, bourg et ancienne commune de France (Nord), réunie à Lille en 1858 ; 5,876 hab. Fabriques de sucre et de blanc de céruse ; filatures de lin et de coton ; teintureries, brasseries ; moulins à blé, à huile et à tan. Louis XIV signa dans ce village la capitulation de Lille, en 1667.

FIVIZZANO, bourg d'Italie, prov. et à 22 kilom. N. de Massa, dans le Val-di-Magra ; 2,621 hab.

FIWA s. m. (fi-va). Bot. Syn. de Tétranthère.

FIX (Théodore), économiste suisse, né à Soleure en 1800, mort en 1846. Il se fit connaître, tout jeune encore, par d'importants travaux d'arpentage dans le canton de Berne, puis se rendit en France, et fut employé au cadastre dans diverses villes. Vers 1830, Fix vint s'établir à Paris, où il fut mis en rapport avec quelques membres de l'Institut qui lui donnèrent à faire des traductions de l'allemand. Il devint ensuite collaborateur du *Bulletin universel des sciences*, fonda, en 1833, la *Revue mensuelle d'économie politique*, qui eut trois ans d'existence, et fournit un grand nombre de remarquables articles au *Journal des économistes*, au *Siècle*, à *la Quotidienne* et au *Constitutionnel*. En 1840, l'Académie des sciences morales et politiques lui accorda le prix pour un mémoire sur l'association des douanes allemandes. Lorsque l'Institut fut chargé de faire un rapport sur les progrès des sciences depuis la Révolution, Fix fut choisi pour collaborer à ce travail, auquel il fournit la partie relative à l'économie politique. Les théories que Fix a soutenues le mettent au nombre des économistes appelés *malthusiens*. Il attribue la misère des classes laborieuses à l'ivrognerie et à l'imprévoyance, combat l'organisation du travail, et demande pour toutes réformes un enseignement plus développé pour les masses, la suppression du travail des prisons, et des mesures d'hygiène en faveur des ouvriers des manufactures. C'est surtout dans les deux écrits suivants qu'il a exposé ces doctrines ultra-conservatrices : *Observations sur l'état des classes ouvrières* (1846, in-8°) ; *Situation des classes ouvrières* (in-8°).

FIX (Théobald), philologue suisse, né à Soleure en 1802, frère du précédent. Il compléta ses études à l'université de Leipzig, où

il reçut les leçons du célèbre Gottfried Hermann, puis se rendit à Paris. Il travailla, en 1829, avec MM. Hase et Sinner, à une nouvelle édition du *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne ; mais, dès l'année suivante, il abandonna ce travail. Depuis lors, M. Fix a été successivement professeur de philologie grecque à l'Ecole normale (1835-1837) et professeur d'allemand au collége Henri IV ; il a été nommé, en 1855, bibliothécaire du Conseil d'Etat. On lui doit un assez grand nombre d'éditions fort estimées d'ouvrages grecs. Nous citerons notamment celles des *Œuvres de saint Chrysostome* (1834-1839, 13 vol. in-8°), d'*Euripide* (1844, in-8°), des *Fables de Babrius* (1846), des *Néméennes*, des *Pythiques* et des *Isthmiques* de Pindare (1847, 3 vol.).

FIX (Delphine-Eléonore, dame Salvador, connue sous le nom de Mlle), actrice française, née de parents israélites, à Tellancourt (Moselle), le 8 septembre 1831, morte à Paris le 12 juin 1864. Admise au Conservatoire dans la classe de déclamation de M. Beauvallet, en 1847, elle remporta l'année d'après un second prix de comédie et un accessit de tragédie ; puis, au concours suivant, le premier prix de comédie et un deuxième prix de tragédie. Elle débuta le 8 septembre 1849, jour anniversaire de sa naissance, au Théâtre-Français, par le rôle d'Abigaïl du *Verre d'eau*, créé dix ans auparavant par Mlle Doze, et fut reçue sociétaire le 15 juillet 1854. Elle y tint l'emploi de jeune première et contribua au succès de nombreuses pièces du répertoire moderne, parmi lesquelles il faut citer : *Bataille de dames*, les *Contes de la reine de Navarre*, le *Bonhomme Jadis*, la *Joie fait peur*, le *Cœur et la dot*, les *Souvenirs de voyage*, *Diane*, etc. Elle a repris avec succès Henriette des *Femmes savantes*, Agnès de l'*Ecole des femmes*, Eliante du *Misanthrope*, Palmyre de *Mahomet*, Chérubin du *Mariage de Figaro*, Rosine du *Barbier de Séville*, le duc d'York dans les *Enfants d'Edouard*. Un des derniers rôles qu'elle joua fut celui de l'Amour, lors de la reprise de *Psyché* ; elle le remplit avec un grand charme, et la presse fut unanime dans les éloges qu'elle mêla aux applaudissements du public. Avec de fort beaux yeux, une physionomie pleine de gentillesse et de malice, du trait, de l'aisance, de la grâce, mademoiselle Fix était faite pour jouer ces amoureuses éveillées et spirituelles, parisiennes de la tête aux pieds, qui, au lieu de passer la revue de leurs souvenirs, passent plus volontiers la revue de leurs écrins. Demandée en mariage par M. Salvador, directeur du Crédit mobilier, elle renonça au théâtre (septembre 1863). Après moins d'une année de mariage, elle est morte en couches au milieu de toutes les jouissances que peut donner une immense fortune, et cette mort inattendue a causé une impression douloureuse chez ceux qui avaient pu apprécier le talent de l'actrice et le caractère de la femme.

FIXABLE adj. (fi-ksa-ble — rad. *fixer*). Qui peut être fixé : *L'image de la chambre noire ne parait pas* fixable.

FIXAGE s. m. (fi-ksa-je — rad. *fixer*)). Action de fixer, de rendre solide, permanent : *Le* fixage *des couleurs sur les étoffes.*

— Photogr. Opération par laquelle on rend l'image positive insensible à l'effet de la lumière qui la détruirait : *Le* fixage *des plaques daguerriennes. Le* fixage *des épreuves photographiques. Outre que le miroitement de la plaque fatiguait les yeux, le* fixage *était incertain, et le temps de pose d'une longueur démesurée.* (Le Siècle.)

— **Encycl.** Photogr. Pour fixer l'image photographique, il faut en enlever l'iodure d'argent, couche qui se trouve sur le cliché à l'état opalin, et qui est invisible dans les fibres du papier.

On enlève l'iodure d'argent en plongeant la glace dans une dissolution d'hyposulfite de soude, jusqu'à ce que la couche perde son aspect opalin. En lavant ensuite à l'eau la même glace, on fait disparaître l'hyposulfite de soude, et l'image est fixée.

L'hyposulfite dont on se sert pour cette opération est un cristal qui doit préalablement être dissous dans l'eau, à raison de 100 grammes d'eau pour 40 grammes de cristal ; on emploie aussi quelquefois le cyanure de potassium, ou le ferrocyanure de potassium, à la place de l'hyposulfite ; mais ce dernier est préférable. Le cyanure doit être dissous à raison de 10 grammes dans un litre d'eau.

L'hyposulfite présente l'avantage de ne pas attaquer les demi-teintes, mais il exige un lavage subséquent fait avec le plus grand soin ; il doit être placé dans une cuvette profonde, en un lieu éloigné du bain d'argent ; car la moindre goutte qui viendrait à y tomber détruirait presque toutes les qualités de ce bain.

Le *fixage* sur émail, toile, etc., est le même que celui dont nous venons de parler ; mais, pour les épreuves sur papier, la méthode de *fixage* n'est plus la même.

Après le virage, on enlève l'excès de chlorure d'argent. Au sortir du châssis, l'épreuve peut être ou fixée immédiatement ou replacée dans la boîte à chlorure de calcium, pour être finie plus tard ; en été, il est préférable de fixer l'image immédiatement au sortir du châssis.

L'épreuve est d'abord immergée quelques minutes dans l'eau distillée, où on a soin de la retourner plusieurs fois afin de favoriser l'imbibition du papier et la dissolution du nitrate d'argent qu'il contient. L'épreuve est ensuite placée dans une seconde cuvette également remplie d'eau distillée, eau que l'on renouvelle au besoin, parce qu'il est nécessaire de faire disparaître complétement le nitrate d'argent ; on conseille même de se servir d'un troisième bain contenant 10 grammes de sel marin par litre, afin de faire disparaître les dernières traces de ce nitrate. Il est bon de conserver ses bains pour en retirer ensuite les résidus d'argent qu'ils contiennent.

Les épreuves, après avoir été soigneusement lavées, ainsi que nous venons de le dire, sont immergées dans le bain de virage (v. virage) ; au sortir du bain de virage, où elles ont acquis la teinte voulue, les épreuves sont plongées dans un bain d'eau ordinaire, qui leur enlève le liquide dont elles se sont imprégnées, et immédiatement après on les replonge dans le bain de *fixage*, dont la formule suit :

Eau.	1,000 gr.
Hyposulfite de soude. . . .	300 ou 400

Les épreuves changent aussitôt de couleur : elles *dévirent*, comme on dit.

Il ne faut pas plus de dix minutes pour réaliser un *fixage* ; d'ailleurs, une épreuve incomplétement fixée est bien facile à reconnaître : elle présente, examinée par transparence, un aspect poivré indiquant que le chlorure d'argent n'est qu'incomplétement enlevé, tandis que la texture en est uniforme si le sel d'argent est dissous.

Il est excessivement important de ne pas laisser trop longtemps (de dix minutes à un quart d'heure) l'épreuve dans l'hyposulfite, et de ne pas se servir de ce bain pour un trop grand nombre d'épreuves (300 épreuves pour un litre), parce qu'elles s'altéreraient ensuite très-rapidement.

FIXATEUR s. m. (fi-ksa-teur — rad. *fixer*). Techn. Outil dont on se sert pour fixer les œillets, dans les ouvrages où l'on veut en introduire, et qui se compose d'une tige métallique de forme conique allongée, plus petite à son extrémité que l'œillet qu'il s'agit de fixer. ‖ Mécanisme dont on se sert pour fixer les chevilles des instruments à cordes.

FIXATIF, IVE adj. (fi-ksa-tif, i-ve — rad. *fixer*). Qui sert à fixer, à déterminer : *Une loi* fixative *des droits électoraux.* ‖ Peu usité.

— s. m. Nom donné à diverses préparations employées pour fixer les dessins sur papier.

— **Encycl.** Les dessins exécutés avec des crayons divers, fusain, plombagine, sanguine, etc., ont l'inconvénient de s'effacer plus ou moins facilement. Le crayon n'étant point fait d'une substance qui pénètre le papier, mais qui s'y égrène simplement et dépose une poussière plus ou moins fine qui forme les traits et les tons, cette poussière, si adhérente qu'on la suppose, se déplace, s'envole toujours peu à peu, soit par l'action du frottement, soit pour toute autre cause. Le fusain surtout, avec lequel on fait des dessins si originaux, si puissants d'effets, si robustes de touche, en raison de la facilité qu'il a à s'égrener, à se mettre en poussière, formant une sorte de pastel, est celui qui s'efface le plus rapidement, au moindre contact et pour ainsi dire de lui seul. Par la même raison, plus les crayons sont tendres plus ils sont susceptibles de s'effacer.

On a senti la nécessité, ou d'abandonner ces procédés de dessin, ou de chercher les moyens de conserver les ouvrages exécutés, de provoquer la plus grande adhérence possible du crayon au papier, de rendre le premier stable, ineffaçable ; c'est ce que l'on appelle *fixer*. Pour y parvenir, on a employé des substances qui provoquaient cette adhérence, soit en formant un vernis, soit en attachant le crayon au papier de la même façon que les corps gras maintiennent les matières colorantes, soit enfin en pénétrant le papier et se combinant avec la poussière déposée à sa surface. Ces moyens diffèrent suivant le dessin, le papier et l'usage qu'on veut faire de l'un et de l'autre. Les diverses substances employées à la conservation des dessins sont appelées des *fixatifs*, parce qu'elles servent à fixer. Le plus usité est le *fixatif* à l'esprit-de-vin, dont la préparation est des plus simples et qui s'opère de la façon suivante : On choisit de l'alcool provenant de vin, le plus limpide et le moins coloré ; après l'avoir versé dans une bouteille, on y introduit de la gomme laque brisée en très-petits morceaux ; on bouche ensuite hermétiquement la bouteille, et on laisse la gomme laque se dissoudre complétement dans l'alcool. Quand cette dissolution est opérée, on peut employer le *fixatif* ainsi préparé. On s'en sert en plaçant préalablement le dessin dans un stirator ou un châssis, qu'on tient vertical et de manière à voir le dessin en transparence ; puis, avec une brosse douce trempée dant le *fixatif*, on mouille l'envers du papier suffisamment pour qu'il soit pénétré par le liquide. L'alcool pénètre le papier, entraînant avec lui la gomme laque dissoute, qui colle la poussière du crayon et la *fixe*, alors que l'alcool s'est évaporé. Ce procédé est excellent pour les dessins au fusain ; mais il a l'inconvénient de teinter quelque peu le papier, ce qui n'est point un mal parfois, surtout lorsqu'on veut rehausser le dessin de crayon blanc ou de gouache blanche ; mais lorsqu'on veut conserver au papier sa blancheur propre, il faut employer un autre *fixatif*. Quoique moins énergique, le lait peut parfois, et notamment dans ce dernier cas, remplacer l'esprit-de-vin. Pour fixer avec ce liquide, on le verse dans un vase très-plat et d'une largeur proportionnée aux dimensions du dessin, on applique bien horizontalement ce dernier sur le lait et on laisse le papier s'en imbiber, puis on le retire avec la même précaution et on laisse sécher sur une surface plane après avoir retourné le dessin. Des précautions sont nécessaires dans cette manipulation pour que le lait n'entraîne pas la poussière de crayon, ce qui gâterait le dessin. On se sert aussi de la même manière de la colle de peau liquide et étendue d'un peu d'eau.

Signalons, parmi les procédés les plus heureux pour fixer les dessins au fusain, au crayon de toute nature, au pastel, à la craie, etc., le *fixatif* E. Rouget. Pendant longtemps on s'est contenté de fixer les dessins par derrière, c'est-à-dire par transsudation. Les inconvénients de cette méthode étaient nombreux. D'abord tous les papiers ne se prêtaient pas à cette opération : quelques-uns ne laissaient pas assez pénétrer le *fixatif* ; d'autres étaient si perméables qu'ils s'altéraient, se *gondolaient*, comme disent les artistes. De plus, une fois le dessin fixé, impossible de faire aucune retouche. Le *fixatif* Rouget supprime tous ces inconvénients. Il conserve, sans les altérer, toutes les images et s'emploie avec toutes les espèces de papiers ; il est projeté sur le dessin lui-même au moyen d'un petit appareil de cristal dans lequel on souffle et d'où s'échappe, par un tube capillaire, une *gerbe pulvérisée*, autrement dit une pluie légère qui fixe instantanément le dessin sans déplacer la moindre molécule de crayon ou de fusain. Cette fixation directe permet les retouches, car on peut toujours fixer de nouveau les parties retouchées et même obtenir par ce moyen des noirs plus saillants et plus fermes. Le peintre, grâce à ce procédé, peut traiter sur toile sa composition au fusain et l'amener à effet aussi loin qu'il voudra ; puis, une fois ce premier travail fixé, peindre immédiatement par-dessus sans aucun inconvénient. Pour les grands dessins ou les toiles, au lieu de la simple haleine, on a recours à un soufflet qui s'adapte à l'un des orifices du vase en cristal et projette en quelques secondes le liquide fixateur. En résumé, cette invention, à laquelle la plupart des artistes ont sincèrement applaudi, est un véritable progrès, et peut rendre les plus grands services.

FIXATION s. f. (fi-ksa-si-on — rad. *fixer*). Action de fixer, de déterminer, d'établir, de préciser : *La* fixation *de l'impôt. La* fixation *des frais. La* fixation *d'un terme.*

— Chim. Action de rendre fixe un corps volatil : *La* fixation *d'une huile. La* fixation *de l'oxygène.*

— Gramm. ar. Action de donner à chaque lettre le djezma ou signe voyelle.

FIXE adj. (fi-kse — lat. *fixus*, participe passif de *figo*, fixer, qui se rapporte à la racine sanscrite *paç*, lier, joindre). Qui ne change pas de place, qui est toujours au même lieu, qui ne remue pas : *Un point* fixe. *Le centre est* fixe *dans un cercle en mouvement autour d'un axe. Il n'est pas de corps réellement* fixe *dans la nature. Certaines douleurs sont* fixes, *d'autres sont vagues et changent de place. La tête est droite et* fixe *dans l'opiniâtreté.* (Buff.)

— Se dit de l'œil, de la vue, du regard attaché d'une façon permanente sur le même objet : *Le regard* fixe *de l'idiot. Ce malade a déjà l'œil* fixe *et atone des mourants.*

— Par anal. Invariable, permanent, qui ne change pas : *Est-il rien de moins* fixe *que l'esprit humain, toujours variable en ses pensées, vague en ses désirs, chancelant dans ses résolutions?* (Boss.) *Quiconque n'a aucune opinion* fixe *n'a pas de sentiments constants.* (J. Joubert.)

— Où l'on demeure, que l'on occupe d'une manière permanente : *Demeure* fixe. *Un employé à poste* fixe.

— Déterminé d'avance et d'une façon permanente, invariable, nécessaire : *Un terme* fixe. *Un revenu* fixe. *Une heure* fixe. *La raison humaine a des points* fixes *qu'elle ne peut renier sans s'abdiquer elle-même.* (De Barante.)

— *Prix fixe*, Prix réglé d'avance par le marchand, et sur lequel il ne rabat rien : *Vendre à* prix fixe.

— *Idée fixe*, Idée que l'esprit a constamment en vue et dont il ne peut se détacher : *Il a une* idée fixe, *c'est d'obtenir la croix. La foi transporte les montagnes, l'*idée fixe *soulève des bastilles.* (P. de St-Victor.)

— Art milit. *Fixe!* Commandement auquel les soldats doivent demeurer immobiles dans la position qu'ils ont, en regardant fixement devant eux.

— Astron. *Etoiles fixes*, Se dit, par opposition aux planètes, des étoiles qui n'ont pas d'autre mouvement appréciable que le mouvement diurne, qui n'est qu'apparent.

— Physiq. *Beau fixe*, Elévation de la colonne barométrique qui fait présumer que le temps, actuellement au beau, est de nature à s'y maintenir : *Le baromètre est au* beau fixe.

— Chim. Qui ne peut être volatilisé que par des températures tout à fait exceptionnelles : *Les corps* fixes. *Les huiles* fixes *et les graisses fournissent les acides gras.* (F. Pillon.) ‖ *Sel fixe*, Produit cristallin que fournissent les cendres végétales par un simple lavage. ‖ *Alcali fixe*, Nom donné autrefois à la potasse et à la soude. ‖ *Gaz fixe*, Gaz qui ne peut être liquéfié. On dit plus ordinairement gaz permanent.

— Bot. *Cloisons fixes*, Celles qui restent immobiles et conservent leurs attaches, à la maturité du fruit.

— **Antonymes.** Branlant, changeant, flottant, inconsistant, mobile, mouvant, muable et commuable, permutable et transmutable, soluble, vacillant, variable, volatil. — Ambulant et ambulatoire, errant, nomade, casuel.

FIXÉ, ÉE (fi-ksé) part. passé du v. Fixer. Etabli d'une manière fixe, immobile : *Une poutre* fixée.

— Immobile dans une direction, en parlant du regard, des yeux : *Avoir les yeux* fixés *sur un point. Virginie, les yeux* fixés *sur sa mère, n'osait proférer un seul mot.* (B. de St-P.)

— Par ext. Etabli d'une façon permanente : *Me voilà* fixé *à Lyon. Avant* 1625, *il n'y avait pas de comédiens* fixés *à Paris.* (Volt.)

— Réglé, limité, indiqué avec précision, déterminé : *Les limites des facultés de chaque espèce sont* fixées. (Cuv.) ‖ Constitué, formé définitivement : *Quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est* fixée. (Volt.)

— Amené à une détermination, à une résolution décisive ; tiré de son incertitude : *Il est si inconstant qu'il ne pourra jamais être* fixé. *Il a été* fixé *par une coquette. Je voudrais bien être* fixé *sur son compte.*

— s. m. Peint. Petit tableau à l'huile, peint sur une étoffe fine, et collé derrière une glace qui lui tient lieu de vernis.

FIXE-BOUCHON s. m. Petit appareil pour tenir fixé le bouchon d'une bouteille.

FIXE-FRUIT s. m. Techn. Coin de constructeur en pisé.

FIXE-LONGE s. m. Manége. Appareil portatif servant à attacher les chevaux de façon à les empêcher de s'empêtrer et de se blesser : *Des* fixe-longe.

FIXEMENT adj. (fi-kse-man — rad. *fixe*). Avec fixité, d'une manière fixe : *Regarder quelqu'un* fixement. *L'œil ne regarde jamais* fixement *qu'un seul objet, et l'âme ne peut s'arrêter qu'à un seul bien.* (Boss.)

FIXE-POINT s. m. Techn. Coin en bois de constructeur en pisé : *Des* fixe-point.

FIXER v. a. ou tr. (fi-ksé — rad. *fixe*). Attacher, arrêter, rendre stable, fixe, immobile : Fixer *un dessin contre le mur.* Fixer *un balancier en mouvement.* Fixer *un volet qui bat.*

— Diriger ou attacher d'une manière permanente ; provoquer, attirer sur soi : Fixer *ses regards, sa vue, son œil sur un objet.* Fixer *une lunette sur une étoile.* Fixer *un canon sur un point déterminé.* Fixer *son attention sur un point. Tout le monde veut se distinguer, c'est-à-dire attirer et* fixer *les regards.* (A. Karr.)

. . . . Chacun sur son palier
S'imagine *fixer* les yeux du monde entier.
Voltaire.

‖ Regarder fixement : *Il ne faut pas* fixer *les gens en face. Le berger ne voit d'abord que des rayons confus, que des astres qui semblent s'évanouir dès qu'on les* fixe. (Méry.)

D'un regard paternel, il *fixait* tour à tour
Ce peuple de héros qui devait naître un jour.
Voltaire.

Cette expression, proscrite par l'Académie et par les meilleurs écrivains, échappe à tout le monde, même en écrivant, témoin Voltaire, qui l'a cependant jugée avec sévérité.

— Traduire, retracer : Fixer *sa pensée sur la toile à l'aide des couleurs.* Fixer *ses idées sur le papier en les écrivant.*

— Etablir d'une façon permanente : Fixer *son domicile à Paris. O Dieu éternel, tirez-moi du temps,* fixez*-moi dans votre éternité.* (Boss.)

La campagne est pour moi plus belle que la cour,
Et je voudrais pouvoir y *fixer* mon séjour.
Destouches.

— Déterminer, arrêter, limiter, préciser, désigner d'une manière certaine : Fixer *le sens des mots.* Fixons *l'heure du rendez-vous.* Fixez *votre choix. Rien ne peut* fixer *le fini entre deux infinis qui l'enferment et le fuient.* (Pasc.) *Trois choses* fixent *la valeur d'un présent : le sentiment, l'à-propos et la manière.* (Mme Riccoboni.) ‖ Empêcher de changer, faire cesser la mobilité de ; inspirer des sentiments durables à : Fixer *une coquette. Rien n'est plus inconstant que l'esprit humain, et rien n'est plus difficile que de le* fixer. (Boss.) *La foi est le seul point qui peut* fixer *l'esprit humain.* (Mass.) *La retraite, comme*